

## Extrait de procès-verbal - affichage au pilier public

---

De: "comite.acrg@bluewin.ch" <comite.acrg@bluewin.ch>

16/10/2018  
13:26

A: Grandevent Commune <grandevent@bluewin.ch>, Mauborget Commune <commune.mauborget@mauborget.ch>, Fontaines Commune <1421.greffe@bluewin.ch>, Provence Commune <provence.vd@bluewin.ch>, Sainte-Croix Commune <commune@sainte-croix.ch>, Concise Commune <greffe@concise.ch>, Giez Commune <commune.giez@bluewin.ch>, Mutrux Commune <cmutrux@bluewin.ch>, Bonvillars Commune <administration@bonvillars.ch>, Novalles Commune <commune.novalles@bluewin.ch>, Tévenon Commune <tevenon.bureau@gmail.com>



1 Fichier (217.1 KB)

[extrait pv 03.10.2018.pdf](#) (application/pdf)

---

Bonjour

En annexe vous trouverez l'extrait de procès-verbal du dernier Conseil intercommunal de l'ACRG pour affichage au pilier public.

Meilleures salutations

--

**A C R G**  
**Association à buts multiples**  
**des Communes de la Région de Grandson**  
C. P. rue Neuve  
1450 Sainte-Croix  
[www.acrg.ch](http://www.acrg.ch)

**La secrétaire du Comité et du Conseil**  
Virginie Lénart



Association à buts multiples  
des Communes de la Région  
de Grandson

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
MERCREDI 3 octobre 2018  
Salle communale de Giez**

*A l'attention des communes membres de l'ACRG et pour affichage au pilier public*

Présidence :  
**Monsieur Philippe Humbert**

Dans sa séance du 3 octobre 2018,

Le Conseil intercommunal de l'ACRG,

- Ouï les rapports de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide**

- ✓ **D'adopter les budgets 2019 de l'ACRG relatifs aux Buts multiples**
- ✓ **D'adopter le budget 2019 de l'ACRG relatif au But optionnel « Eau »**

Le Conseil intercommunal de l'ACRG,

- Ouï le rapport de la Commission du But optionnel « Eau »
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide**

**d'adopter le préavis 02-2018 relatif au renouvellement de  
la conduite La Combaz – Pré à la Sage**

- **d'autoriser** le Comité directeur de l'ACRG à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite La Combaz – Pré à la Sage
- **d'accorder** le crédit nécessaire de 1'327'000 CHF TTC ; le compte au bilan N° 9144.10 est ouvert à cet effet
- **de financer** cet investissement par un emprunt aux meilleures conditions du moment.
- **d'amortir** cet investissement, sous déduction de la participation de l'ECA, de Romande Energie et du Service de l'agriculture et de la viticulture, sur une période maximale de 15 ans, la première fois au budget 2020.

Ainsi fait en séance du Conseil intercommunal de l'ACRG, le 3 octobre 2018

**ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES  
DES COMMUNES DE LA RÉGION DE GRANDSON**

le Président

Philippe Humbert

la Secrétaire

Virginie Lénart